

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 01
- exclus : 00

Séance du 28 mars 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DRAMAIX Jean-Guy, NOUVEL Alain, MARCHAL Laurence, Jean-Claude ARDISSON, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme.

Excusée : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence).

Date de convocation :  
22/03/2024  
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

### Délibération n°12.2024

#### Objet : Vote du Budget primitif 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	583 708.52 €	583 708.52 €
Section d'investissement	338 079.27 €	338 079.27 €
TOTAL	921 787.79 €	921 787.79 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	583 708.52 €	583 708.52 €
Section d'investissement	338 079.27 €	338 079.27 €
TOTAL	921 787.79 €	921 787.79 €

Décision adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 28 mars 2024  
Christian THIRIOT, Maire.